

de manière à ne pouvoir plus se conserver au milieu d'eux des pasteurs indépendants et vertueux ? Ceux-là donc étaient bien mal inspirés à l'égard de leur patrie, qui, jusqu'à l'année dernière encore, ont crié et fait crier, en quelques coins du pays, contre la dîme due au clergé. Quand il n'y aurait plus de dîmes à payer, tradition si honorable de nos pères, notre agriculture en serait-elle plus avancée ? D'abord, chez un peuple vraiment catholique, la part du prêtre, les prémices levées par l'ordre de Dieu même, pour le soutien de la tribu sacerdotale, sont un gage de bénédiction pour le peuple et ses moissons. Que le soin du clergé passe en d'autres mains, vos terres seraient-elles moins exemptes d'un tribut analogue aux dîmes ? Et ce tribut vous sera-t-il moins léger ? Mais, heureusement, on a compris généralement que ces inspirations malsaines, au sujet des dîmes, avaient un autre but que la protection des produits du sol. C'est au prêtre, comme prêtre, qu'on en voulait ; la vérité s'est fait jour, et le cœur catholique du Canadien a rejeté l'astuce de ses faux amis. Cette ruse grossière a son pendant, aujourd'hui en Europe, au sujet de la nationalité. Le Pape, le souverain prêtre, menace d'être démoli, s'il pouvait l'être, sous prétexte qu'il nuit à la nationalité italienne. Dans notre pays, on voulait faire croire que le prêtre est une nuisance au progrès du sol : ôtons donc le prêtre, ou livrons-le, pour le soutien de sa vie matérielle, aux chances aventureuses d'un gouvernement étranger à la foi du peuple et à la foi du prêtre. Eh, bon Dieu ! pour le dire en passant, qui donc remplacerait, dans nos campagnes et ailleurs, le pasteur des âmes, cet œil de Dieu, ce magistrat des consciences, ce père de tous ? Et de quel secours serait-il, de quel respect jouirait-il, si son indépendance allait s'engouffrer avec tant d'autres dans les coffres publics ? C'est un des caractères des fausses religions et des sociétés catholiques non encore dépouillées des préjugés du jour et de certaines erreurs invétérées, d'avilir le prêtre sous prétexte de le protéger ; ou de venir en aide au citoyen en le débarrassant, dit-on, des soins matériels du prêtre. Or, sachons-le pour toujours, c'est de la mission spirituelle du prêtre dont on veut le plus souvent débarrasser le citoyen.